

Document:	<u>EB 2009/96/R.30</u>
Ordre du jour	<u>14 a) ii)</u>
Date:	<u>29 avril 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA

Premier rapport

Conseil d'administration — Quatre-vingt-seizième session
Rome, 29-30 avril 2009

Pour: **Information**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

Virginia Cameron

Fonctionnaire chargée des contributions

téléphone: +39 06 5459 2172

courriel: v.cameron@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA

1. À sa trente-deuxième session, tenue le 19 février 2009, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 154/XXXII relative à la huitième reconstitution des ressources du FIDA.
2. Le présent document contient, pour l'information du Conseil d'administration, les annexes suivantes:
 - Annexe I: État récapitulatif des contributions à la huitième reconstitution au 17 avril 2009
 - Annexe II: État des contributions des États membres à la huitième reconstitution au 17 avril 2009
3. Comme il ressort du tableau récapitulatif figurant à l'annexe I, au 17 avril 2009, le montant total des annonces de contribution à la huitième reconstitution, y compris les contributions complémentaires, représentait l'équivalent de 944 874 693 USD. Les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution au titre de la huitième reconstitution sont invités à le faire dans les meilleurs délais.
4. L'annexe II indique le détail des contributions des États membres à la huitième reconstitution à la date du 17 avril 2009.
5. Le paragraphe 7 a) i) de la résolution 154/XXXII stipule ce qui suit:

"Les membres qui font des contributions en vertu de la présente résolution déposent auprès du Fonds, au plus tard six mois après la date de l'adoption de la présente résolution, un instrument de contribution dans lequel ils spécifient le montant de leurs contributions dans l'unité d'obligation applicable, indiqué dans les colonnes B1 et B2 de la pièce jointe A à la présente résolution."
6. En outre, le paragraphe 8 a) de la résolution indique ce qui suit:

"Entrée en vigueur de la reconstitution. La reconstitution prendra effet à la date à laquelle auront été déposés auprès du Fonds des instruments de contribution relatifs aux contributions de tous les Membres pour un montant global équivalant à au moins cinquante pour cent (50%) de la contribution totale des Membres à la reconstitution, tel qu'indiqué dans la colonne B3 de la pièce jointe A à la présente résolution."
7. Pour que la huitième reconstitution prenne effet en temps voulu, les États membres sont donc invités à déposer leurs instruments de contribution respectifs auprès du Fonds dès que possible et de préférence avant le 19 août 2009, c'est-à-dire dans un délai de six mois à compter de l'adoption de la résolution 154/XXXII.
8. Les modalités de versement des contributions à la huitième reconstitution des ressources du Fonds sont exposées au paragraphe 10 de la résolution. Lors du versement de leur contribution, les États membres sont instamment priés de respecter, dans la mesure du possible, les dispositions qui y sont indiquées.

État récapitulatif des contributions à la huitième reconstitution

Au 17 avril 2009

	Contributions, hors contributions complémentaires		Contributions complémentaires		Total des contributions, contributions complémentaires comprises	
	Équivalent en USD	Pourcentage des annonces de contribution ^a	Équivalent en USD	Pourcentage des annonces de contribution ^a	Équivalent en USD	Pourcentage des annonces de contribution
Total des annonces de contribution	891 123 170		53 751 523		944 874 693	
Instrument de contribution						
Instruments de contribution déposés	22 000 000		-		22 000 000	
Versements en espèces non assortis d'instruments de contribution ^b	1 424 610		-		1 424 610	
Versements sous forme de billets à ordre non assortis d'instruments de contribution ^b	-		-		-	
Total des instruments de contribution, y compris les versements en espèces et sous forme de billets à ordre non assortis d'instruments de contribution	23 424 610	2,63%	-		23 424 610	2,48%
Versements reçus						
Versements en espèces	1 424 610		-		1 424 610	
Versements sous forme de billets à ordre	-		-		-	
Total des versements reçus	1 424 610	0,16%	-		1 424 610	0,15%

^a Pourcentage calculé sur la base du montant total des annonces de contribution reçues au 17 avril 2009.

^b Tout versement de contribution non assorti d'un instrument de contribution est considéré, en pratique, comme le dépôt d'un instrument de contribution pour le montant versé.

État des contributions des États membres à la huitième reconstitution

Au 17 avril 2009

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en pourcentage de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a
Afghanistan		-	-							
Albanie		-	-							
Algérie	USD	10 000 000	10 000 000							
Angola		-	-							
Antigua-et-Barbuda		-	-							
Argentine	USD	2 500 000	2 500 000							
Arménie		-	-							
Autriche	EUR	11 034 240 ^c	16 800 000							
Azerbaïdjan	USD	100 000 ^d	100 000			100		19 déc. 08	100 000	
Bahamas		-	-							
Bangladesh	USD	600 000	600 000							
Barbade		-	-							
Belgique	USD	36 600 000 ^e	55 724 726							
Belize		-	-							
Bénin		-	-							
Bhoutan	USD	30 000 ^d	30 000			100		24 fév. 09	30 000	
Bolivie (État plurinational de)		-	-							
Bosnie-Herzégovine		-	-							
Botswana		-	-							
Brésil	USD	13 360 000 ^c	13 360 000							

État des contributions des États membres à la huitième reconstitution

Au 17 avril 2009

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en pourcentage de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a
Burkina Faso	USD	100 000	100 000							
Burundi	USD	10 000	10 000							
Cambodge	USD	210 000	210 000							
Cameroun	USD	800 000 ^f	800 000			58			21 nov. 08	464 217
Canada		-	-							
Cap-Vert		-	-							
République centrafricaine		-	-							
Tchad		-	-							
Chili		-	-							
Chine	USD	22 000 000	22 000 000	5 mars 09	22 000 000					
Colombie		-	-							
Comores		-	-							
Congo	USD	300 000	300 000							
Îles Cook		-	-							
Costa Rica		-	-							
Côte d'Ivoire		-	-							
Croatie		-	-							
Cuba		-	-							
Chypre		-	-							
République populaire démocratique de Corée		-	-							

État des contributions des États membres à la huitième reconstitution

Au 17 avril 2009

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en pourcentage de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a
République démocratique du Congo		-	-							
Danemark	DKK	75 000 000 ^g	15 306 122							
Djibouti		-	-							
Dominique		-	-							
République dominicaine		-	-							
Équateur	USD	50 000	50 000			100			16 déc. 08	50 000
Égypte	USD	3 000 000	3 000 000							
El Salvador		-	-							
Guinée équatoriale		-	-							
Érythrée	USD	10 000	10 000							
Éthiopie		-	-							
Fidji		-	-							
Finlande	EUR	12 000 000	18 270 402							
France	EUR	35 000 000	53 288 672							
Gabon		-	-							
Gambie		-	-							
Géorgie		-	-							
Allemagne	USD	70 000 000 ^h	70 000 000							
Ghana		-	-							
Grèce		-	-							
Grenade		-	-							

État des contributions des États membres à la huitième reconstitution

Au 17 avril 2009

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en pourcentage de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a
Guatemala		-	-							
Guinée		-	-							
Guinée-Bissau		-	-							
Guyana		-	-							
Haïti		-	-							
Honduras		-	-							
Islande		-	-							
Inde	USD	25 000 000	25 000 000							
Indonésie	USD	5 000 000	5 000 000							
Iran (République islamique d')		-	-							
Iraq		-	-							
Irlande		-	-							
Israël		-	-							
Italie	EUR	52 544 000 ^c	80 000 000							
Jamaïque		-	-							
Japon	JPY	6 375 300 000	60 000 000							
Jordanie	USD	100 000	100 000							
Kazakhstan		-	-							
Kenya	USD	100 000	100 000			70			6 fév. 09 17 fév. 09 7 avril 09	49 100 4 774 16 512
Kiribati		-	-							

État des contributions des États membres à la huitième reconstitution

Au 17 avril 2009

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en pourcentage de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a
Koweït		-	-							
Kirghizistan		-	-							
République démocratique populaire lao		-	-							
Liban		-	-							
Lesotho		-	-							
Libéria		-	-							
Jamahiriya arabe libyenne		-	-							
Luxembourg	EUR	1 576 320 ⁱ	2 400 000							
Madagascar	USD	200 000	200 000			80			19 déc. 08	160 007
Malawi		-	-							
Malaisie		-	-							
Maldives		-	-							
Mali		-	-							
Malte		-	-							
Îles Marshall		-	-							
Mauritanie		-	-							
Maurice		-	-							
Mexique		-	-							
Mongolie		-	-							
Maroc		-	-							
Mozambique	USD	85 000	85 000							

État des contributions des États membres à la huitième reconstitution

Au 17 avril 2009

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en pourcentage de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a
Myanmar		-	-							
Namibie		-	-							
Népal		-	-							
Pays-Bas	EUR	49 260 000 ^j	75 000 000							
Nouvelle-Zélande		-	-							
Nicaragua		-	-							
Niger	USD	50 000	50 000			100		28 janv. 09	50 000	
Nigéria	USD	15 000 000	15 000 000							
Nioué		-	-							
Norvège	NOK	240 135 350 ^c	45 500 000							
Oman		-	-							
Pakistan	USD	8 000 000	8 000 000							
Panama		-	-							
Papouasie-Nouvelle-Guinée		-	-							
Paraguay		-	-							
Pérou		-	-							
Philippines		-	-							
Portugal	EUR	1 182 240	1 800 000							
Qatar		-	-							
République de Corée		-	-							
République de Moldova	USD	26 000	26 000							

État des contributions des États membres à la huitième reconstitution

Au 17 avril 2009

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en pourcentage de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a
Roumanie		-	-							
Rwanda		-	-							
Saint-Kitts-et-Nevis		-	-							
Sainte-Lucie		-	-							
Saint-Vincent-et-les Grenadines		-	-							
Samoa		-	-							
Sao Tomé-et-Principe		-	-							
Arabie saoudite	USD	50 000 000 ^k	50 000 000							
Sénégal		-	-							
Seychelles		-	-							
Sierra Leone		-	-							
Îles Salomon		-	-							
Somalie		-	-							
Afrique du Sud	USD	500 000	500 000			100			30 janv. 09	500 000
Espagne	EUR	38 000 000	57 856 273							
Sri Lanka		-	-							
Soudan		-	-							
Suriname		-	-							
Swaziland		-	-							
Suède	SEK	360 000 000 ^l	57 978 484							
Suisse	CHF	21 300 000	20 119 014							

État des contributions des États membres à la huitième reconstitution

Au 17 avril 2009

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en pourcentage de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a
République arabe syrienne	USD	500 000	500 000							
Tadjikistan		-	-							
Thaïlande		-	-							
Ex-République yougoslave de Macédoine		-	-							
Timor-Leste		-	-							
Togo		-	-							
Tonga		-	-							
Trinité-et-Tobago		-	-							
Tunisie		-	-							
Turquie	USD	1 200 000 ^c	1 200 000							
Ouganda		-	-							
Émirats arabes unis		-	-							
Royaume-Uni	GBP	33 852 000 ^m	65 000 000							
République-Unie de Tanzanie		-	-							
États-Unis	USD	90 000 000 ⁿ	90 000 000							
Uruguay		-	-							
Venezuela (République bolivarienne du)		-	-							
Viet Nam		-	-							
Yémen	USD	1 000 000	1 000 000							
Yougoslavie ^o		-	-							

État des contributions des États membres à la huitième reconstitution

Au 17 avril 2009

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en pourcentage de la contribution totale ^b	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Équivalent en USD ^a	Date	Équivalent en USD ^a
Zambie		-	-							
Zimbabwe		-	-							
Total contributions			944 874 693		22 000 000					1 424 610

^a Montant converti en dollars des États-Unis par application du taux de change moyen comme décrit au paragraphe 16 de la résolution 154/XXXII du Conseil des gouverneurs.

^b On entend par contribution le montant de l'instrument de contribution ou le montant de l'annonce si aucun instrument de contribution n'a été déposé.

^c Sous réserve d'approbation parlementaire.

^d Ce montant a été versé à titre de contribution anticipée, mais aucune annonce de contribution n'a encore été reçue.

^e L'annonce de la Belgique comprend une contribution de 21 millions d'EUR aux ressources ordinaires. La Belgique a en outre fait part de son intention de verser une contribution complémentaire au Fonds belge de survie, d'un montant au moins équivalant à celui versé à la septième reconstitution (soit 15,6 millions d'EUR), sous réserve d'approbation parlementaire.

^f Le Cameroun a indiqué qu'il annoncerait une contribution de l'ordre de 800 000 USD à 1,0 million d'USD. Le montant exact sera communiqué à une date ultérieure.

^g La contribution annoncée par le Danemark, qui s'élève à 75 millions de DKK pour la huitième reconstitution, doit être soumise à l'approbation du Conseil de la coopération internationale pour le développement.

^h La contribution de l'Allemagne dépend de ce qui suit: i) sous réserve de l'entrée en vigueur de la loi de finances fédérale de 2009 et d'approbation parlementaire; ii) le montant annoncé ne dépassera pas 6,5% du montant total des contributions annoncées par les États membres au moment de l'entrée en vigueur de la huitième reconstitution; iii) l'unité d'obligation sera déterminée par le Gouvernement allemand au plus tard lors du dépôt de son instrument de contribution.

ⁱ La contribution annoncée par le Luxembourg s'élève à 0,2% du niveau cible convenu.

^j Les Pays-Bas s'engagent à verser une contribution de 75 millions d'USD au maximum à la huitième reconstitution, sur la base de l'objectif de 1,2 milliard d'USD. Si le niveau cible est revu à la baisse, les Pays-Bas se réservent le droit de réduire d'autant la contribution annoncée, de manière à ce qu'elle ne dépasse pas 6,25% de l'objectif.

^k La contribution du Royaume d'Arabie saoudite, d'un montant de 50 millions d'USD, comprend 20 millions d'USD au titre de sa contribution ordinaire à la huitième reconstitution et une contribution complémentaire de 30 millions d'USD à la reconstitution, qui sera utilisée pour accroître la production vivrière des pays à faible revenu.

^l La contribution annoncée par la Suède ne dépassera pas 360 millions de SEK et devrait correspondre à pas plus de 5,4% du montant total des annonces de contribution.

^m La contribution annoncée par le Royaume-Uni dépendra de la performance par rapport aux engagements pris dans le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources, conformément à ce qui est indiqué au paragraphe 5 c) de la résolution 154/XXXII.

ⁿ Sous réserve d'approbation au titre de la procédure budgétaire et de l'allocation des crédits par le Congrès.

^o La République fédérative socialiste de Yougoslavie a été dissoute en 1992 et a cessé *ipso facto* de compter parmi les États membres du Fonds. Aucune des républiques de l'ex-République fédérative socialiste de Yougoslavie n'a été autorisée à hériter de sa qualité de membre du FIDA ou à conserver cette qualité. À l'époque de la dissolution, le FIDA ne devait aucun versement à la République fédérative socialiste de Yougoslavie et celle-ci ne devait aucune contribution au FIDA.